



FICHE D'INSCRIPTION ASMC - 2025-2026

ACTIVITÉ :

MERCI DE RENSEIGNER LA TOTALITE DES CHAMPS- ILS SONT INDISPENSABLES POUR LA PRISE DE LICENCE

INFORMATION ADHÉRENT

1^{ère} INSCRIPTION ☐

RENOUVELLEMENT ☐

CIVILITÉ

☐ MADAME

☐ MONSIEUR

NOM

PRÉNOM

NOM DE NAISSANCE

(obligatoire)

PAYS DE NAISSANCE

VILLE DE NAISSANCE

DATE DE NAISSANCE

../.. /

NATIONALITÉ

Vous n'êtes pas de Nationalité Française + Vous occupez des fonctions d'encadrement (administrative ou sportive) au sein du club – Vous devez préciser le NOM de votre père et de votre mère

NOM DU PERE

NOM DE LA MERE

ADRESSE

COMPLÉMENT D'ADRESSE

CP

VILLE

PORTABLE 1

PORTABLE 2

EMAIL 1

(lettres majuscules)

EMAIL 2

(lettres majuscules)

NUMÉRO D'URGENCE 1

NUMÉRO D'URGENCE 2

NOM

NOM

PRENOM

PRENOM

TELEPHONE

TELEPHONE

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e)

Responsable légal de :

Autorise mon enfant à quitter seul le lieu d'entraînement ou de compétition, et cela sous ma responsabilité

☐ OUI

☐ NON

Autorise mon enfant à prendre place dans une voiture particulière ou dans un bus afin d'effectuer les déplacements nécessités par l'activité du club

☐ OUI

☐ NON

CERTIFICAT MEDICAL ou QUESTIONNAIRE DE SANTE

ADULTES : CERTIFICAT MÉDICAL OBLIGATOIRE POUR TOUT NOUVEL ADHÉRENT ET CHANGEMENT D'ACTIVITÉ : CERTIFICAT A RENOUELER TOUS LES 3 ANS

NOM DU MÉDECIN :

DATE DU CERTIFICAT __/__/__

VILLE et N° ORDRE :

CERTIFICAT COMPETITION ☐

CERTIFICAT LOISIRS ☐

QUESTIONNAIRE DE SANTE ADULTES

A FOURNIR LES 2 ANS QUI SUIVENT LA TRANSMISSION D'UN CERTIFICAT MEDICAL

TRANSMIS AU CLUB ☐ OUI ☐ NON

QUESTIONNAIRE DE SANTE MINEUR

A FOURNIR TOUS LES ANS

TRANSMIS AU CLUB ☐ OUI ☐ NON

DATE

SIGNATURE précédée de la mention LU ET APPROUVE

INFORMATIONS

-Par votre adhésion à l'ASMC ou celle de votre enfant, vous vous engagez à prendre connaissance et à respecter les statuts et règlements intérieurs du club omnisports et de la section sportive.

-Conformément à la loi, l'ASMC a souscrit une assurance couvrant les conséquences de sa responsabilité civile et de celle de ses adhérents.

-Par mon adhésion, je reconnais être informé(e) par le club de la **souscription facultative à une assurance** (en complément de la licence sportive) couvrant les dommages corporels auxquels moi-même, ou mon enfant (adhérent désigné), pourrait être exposé pendant la pratique sportive.

-J'autorise l'ASMC à prendre des photos et à filmer mon enfant ou moi-même à l'occasion des activités sportives ou associatives auxquels je/il participe, et autorise les publications dans tous les supports de communication du club et le journal de la municipalité de Chambourcy.

-Si vous ne souhaitez pas (pour vous ou votre enfant) l'utilisation de votre image et/ou toute intervention médicale d'urgence, vous devez impérativement adresser un courrier à l'ASMC. Ce courrier devra préciser ce refus, être daté, signé et mentionner le nom du responsable légal pour un enfant.

-Intervention médicale : en cas de besoin et d'urgence, l'ASMC contactera les services d'urgence et l'adhérent accidenté sera conduit à l'hôpital.

-Tout mineur est sous la totale responsabilité du représentant légal en-dehors des horaires d'entraînement (avant leur entrée dans la salle et après leur sortie). **Pour des raisons évidentes de sécurité, vous devez impérativement vous assurer de la présence de l'éducateur avant de laisser votre/vos enfant(s) au sein du club.**

-Nous vous conseillons d'éviter de laisser dans les vestiaires des objets ou des vêtements de valeur. Si vous ne pouvez pas faire autrement, essayez par tous les moyens de les placer en lieu sûr durant votre activité sportive.

-Nous vous recommandons de communiquer à la section ou à l'éducateur, toute information, notamment d'ordre médical, concernant votre enfant ou vous-même, afin de vous garantir une pratique sportive en toute sécurité.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Remboursement de cotisation

L'abandon d'une activité en cours d'année n'entraîne pas le remboursement de la cotisation, sauf cas exceptionnel étudié par le Bureau de l'ASMC.

Seuls les cas exceptionnels d'accident et de maladie (avec plus de 3 mois d'incapacité) ou de déménagement peuvent donner lieu à un remboursement partiel de cotisation.

Dans ces cas précis, le remboursement ne sera pratiqué que sur la part section au prorata temporis, sur présentation des justificatifs et après accord du Responsable de section. Aucun remboursement ne sera effectué sur le prix de la licence et l'adhésion au club.

Cas particulier d'une incapacité de pratiquer pendant toute la saison sportive survenant le 1^{er} mois de pratique : remboursement de la totalité de la cotisation, hors le montant de la licence si le règlement auprès de la Fédération a été effectué par la section.

Déclaration d'accident

Si votre enfant, et/ou vous-mêmes, êtes victime(s) d'un accident pendant la pratique de votre activité sportive, n'oubliez pas de demander un formulaire de déclaration d'accident au responsable de l'activité. Vous avez en général 5 jours pour adresser votre dossier auprès de la compagnie d'assurance de la Fédération.

Informatique et Libertés

Les informations et données personnelles recueillies par l'ASMC sont nécessaires à l'enregistrement de votre inscription au sein de l'association et à la délivrance de votre licence au sein des fédérations concernées. Ces informations et données personnelles font l'objet d'un traitement informatique au sein du club et des fédérations affinitaires. Sauf demande particulière, les données seront conservées 3 ans. L'ASMC ne transmet ni ne vend des fichiers contenant les données nominatives de ses adhérents.

En application de la loi, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les personnes directement concernées par ce traitement informatique, bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations les concernant.

Pour exercer ce droit et obtenir communication des données, adressez-vous à : ASMC, 5 rue du Mur du Parc, 78240 CHAMBOURCY
ou @ : contact@asm-chambourcy.fr

REGLEMENT (le règlement doit être complet à l'inscription)

La cotisation annuelle comprend : adhésion club (25€ pour Chambourcy et 35€ pour les autres communes), la licence et la cotisation section

Pour toute demande de facture (CE ou Mairie de Chambourcy) : adressez un courriel à contact@asm-chambourcy.fr en précisant votre NOM et l'ACTIVITE concernée- La facture sera adressée par retour de mail. Pour recevoir une facture par courrier, merci de fournir une enveloppe timbrée avec votre nom et adresse postale.